ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

TELNET HOLDING

SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

La société TELNET HOLDING informe les actionnaires minoritaires de la société que la tenue de l'Assemblée Générale Elective prévue pour le 25 Juin 2025 à 16 Heures au TELNET TECHNOCENTRE sis au rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1- Tunis, n'a pas eu lieu faute de quorum du 1/3 des actions détenues par les actionnaires minoritaires présents ou représentés, tel qu'exigé par l'article 24 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020.

Sur ce, une 2éme assemblée générale élective est prévue pour le Lundi le 14 Juillet 2025 à 11 Heures au TELNET TECHNOCENTRE sis au rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1- Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 seront mises à la disposition des Actionnaires minoritaires.

Il est à signaler dans ce cadre qu'en application de l'article 24 sus-mentionné, la 2éme assemblée appelée à élire les candidats sera tenue sans quorum exigé.

NB / Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.